

COP21 : L'accord de Paris est adopté

Dossier de la rédaction de H2o
January 2016

Samedi 12 décembre,
l'Accord de Paris a été adopté par consensus par l'ensemble des 195 parties, un accord historique qui doit permettre de lutter contre les changements climatiques. L'Accord de Paris et les résultats de la conférence climatique de l'ONU (COP21) englobe les cinq volets suivants :

- Atténuation - Réduire les émissions suffisamment vite pour atteindre l'objectif de température
- Un système de transparence et de bilan mondial - Comptabilité de l'action climatique
- Adaptation - Renforcer la capacité des pays à faire face aux impacts climatiques
- Pertes et dommages - Renforcer la capacité à se remettre des impacts climatiques
- Soutien - Donner les financements pour que les nations construisent des avenir propres et résilients

Après son adoption par la COP (Conférence des Parties), l'Accord de Paris sera déposé aux Nations Unies à New York et ouvert le 22 avril 2016, Journée de la Terre-Mère, pour une durée d'un an afin d'être signé. L'accord entrera en vigueur après que 55 pays comptant pour au moins 55 % des émissions mondiales auront déposé leurs instruments de ratification.

L'Accord de Paris - UNFCCC

À L'Accord de Paris (texte en français)